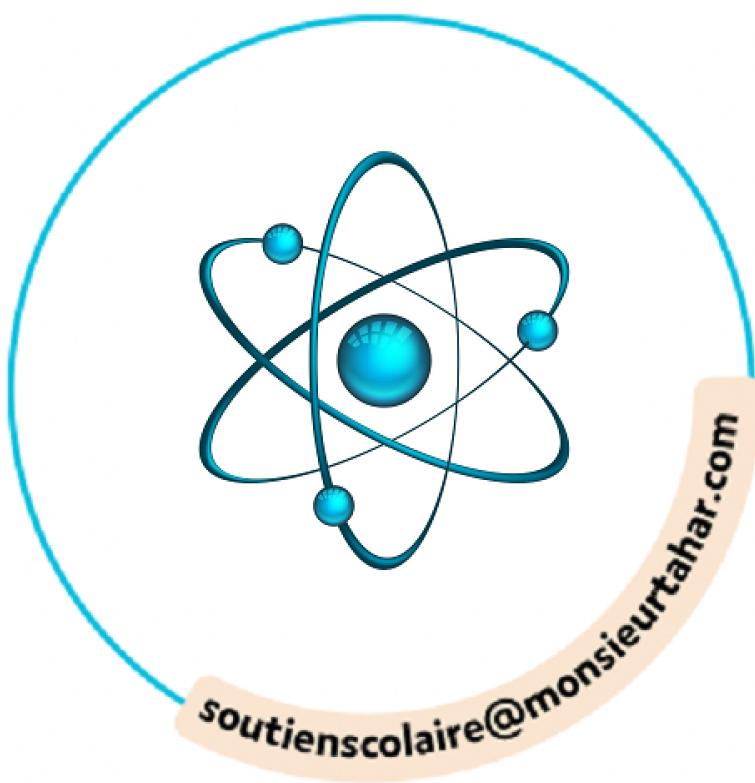


CHAPITRE 8



**Un tournant social, politique et culturel
la France de 1974 à 1988**

Réaliser une carte mentale de synthèse

Sur votre cahier, en vous servant du modèle ci-dessous, construisez votre propre carte mentale de synthèse du chapitre.



Boîte à outils

- Reprenez les différents éléments de votre cours et listez-les de manière simple.
- Ensuite, demandez-vous quels sont les éléments les plus importants dans chacun des trois domaines.
- Utilisez par exemple un code couleur (en surlignant sur votre brouillon en jaune ce qui correspond au domaine social, en vert ce qui correspond au domaine politique, etc.).
- Classez les différents éléments par ordre d'importance et retenez seulement les trois plus importants.

EXERCICE BAC

Épreuve E3C > Réponse à une question problématisée

■ CAPACITÉS : Utiliser une approche historique pour construire une argumentation – Identifier et nommer les continuités et ruptures chronologiques

SUJET 1

Pourquoi peut-on dire que les années 1970-1980 font entrer la France dans la modernité sociale et culturelle ?

Comment comprendre cette formulation de question ?

Quelles dates peut-on choisir pour délimiter le sujet ?

Pourquoi peut-on dire que la France entre dans la modernité ? Quels sont les éléments de rupture par rapport à la période précédente ? Quel est l'événement qui a amorcé cette modernisation ?

Pourquoi peut-on dire que les années 1970-1980 sont un moment de modernisation sociale et culturelle ?

Conseil

Appuyez-vous sur des exemples précis pour illustrer votre propos. N'hésitez pas à développer un exemple en profondeur plutôt que de faire une liste d'exemples.

Comment la société se transforme-t-elle dans les années 1970-1980 ? Comment les revendications des groupes sociaux sont-elles prises en compte ? Quelles sont les nouvelles préoccupations des Français ? De quelles manières la culture se démocratise-t-elle et s'ouvre-t-elle ? Comment se libère-t-elle du poids du pouvoir politique ?

SUJET 2

Les années Giscard et Mitterrand (1974-1988), une nouvelle manière de gouverner ?

Qui sont les deux personnage concernés ? En quoi peuvent-ils être considérés comme incarnant une rupture par rapport aux vingt premières années de la V^e République ?

Que signifie le terme « gouverner » ? Quelles réformes et quelles pratiques du pouvoir sont en rupture avec les gouvernements précédents ? Comment l'opinion publique prend-elle de plus en plus de place dans la vie politique ? Quels sont néanmoins les éléments de continuité ?

Les années Giscard et Mitterrand (1974-1988), une nouvelle manière de gouverner ?

À quoi ces deux dates correspondent-elles ?

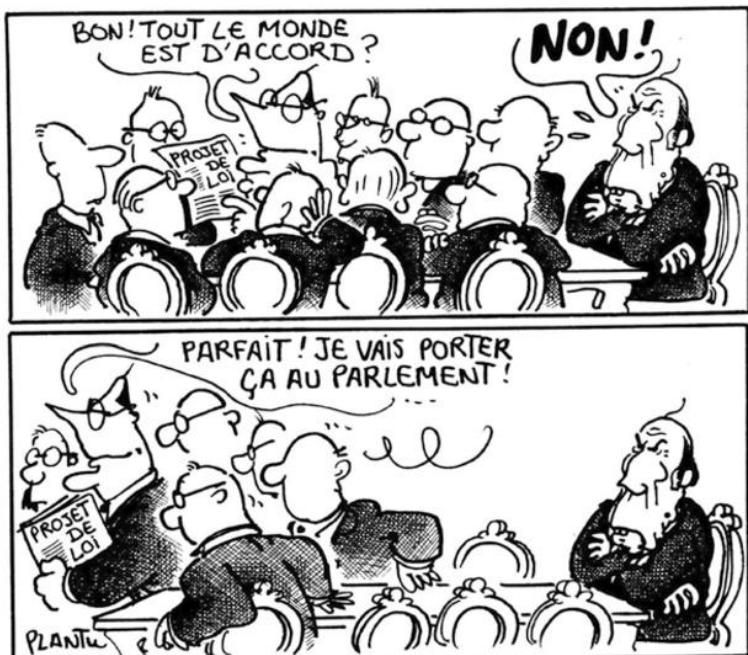
■ CAPACITÉS : Savoir lire, comprendre et critiquer un document iconographique. – Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique

1 Message de M. François Mitterrand, président de la République, au Parlement, à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire, 8 avril 1986

Les Français avaient déjà choisi en 1981 l'alternance politique. Ils viennent en majorité de marquer à nouveau, mais en sens contraire, leur volonté de changement. Dépassons l'événement que chacun jugera selon ses convictions. Réussir l'alternance aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui, donnera à notre pays l'équilibre dont il a besoin pour répondre, dans le temps – et je l'espère, à temps –, aux aspirations des forces sociales qui le composent. Mon devoir était d'assurer la continuité de l'État et le fonctionnement régulier des institutions. Je l'ai fait sans retard et la nation sans crise. Le Premier ministre nommé et le gouvernement mis en place sont désormais en mesure de mener leur action. Mais nos institutions sont à l'épreuve des faits. Depuis 1958 et jusqu'à ce jour, le président de la République a pu remplir sa mission en s'appuyant sur une majorité et un gouvernement qui se réclamaient des mêmes options que lui. Tout autre, nul ne l'ignore, est la situation issue des dernières élections législatives. Pour la première fois la majorité parlementaire relève de tendances politiques différentes de celles qui s'étaient rassemblées lors de l'élection présidentielle, ce que la composition du gouvernement exprime, comme il se doit. [...] Les circonstances qui ont accompagné la naissance de la V^e République, la réforme de 1962 sur l'élection du Chef

de l'État au suffrage universel et une durable identité de vues entre la majorité parlementaire et le Président de la République ont créé et développé des usages qui, au-delà des textes, ont accru le rôle de ce dernier dans les affaires publiques. La novation qui vient de se produire requiert de part et d'autre une pratique nouvelle. [...] Je rappellerai seulement que la Constitution attribue au Chef de l'État des pouvoirs que ne peut en rien affecter une consultation électoral où sa fonction n'est pas en cause. Fonctionnement régulier des pouvoirs publics, continuité de l'État, indépendance nationale, intégrité du territoire, respect des traités, l'article 5 désigne de la sorte – et les dispositions qui en découlent précisent – les domaines où s'exercent son autorité ou bien son arbitrage. À quoi s'ajoute l'obligation pour lui de garantir l'indépendance de la justice et de veiller aux droits et libertés définis par la Déclaration de 1789 et le préambule de la Constitution de 1946. Le gouvernement, de son côté, a pour charge, aux termes de l'article 20, de déterminer et de conduire la politique de la nation. Il assume, sous réserve des prérogatives du président de la République et de la confiance de l'Assemblée, la mise en œuvre des décisions qui l'engagent devant les Français. Cette responsabilité est la sienne.

Source : vie-publique.fr.



CONSIGNE

En analysant et en confrontant les documents, vous montrerez que la situation politique en 1986 marque une nouveauté et un tournant dans la vie institutionnelle de la V^e République.

L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Note : à droite se trouve François Mitterrand tandis qu'au milieu des ministres Jacques Chirac prend la parole.

2 Dessin de Plantu paru dans *Le Monde* du 21 novembre 1986

■ CAPACITÉ : Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique

1 Extrait du rapport sur le projet de loi d'abolition de la peine de mort, septembre 1981

Après des siècles d'une lutte menée parfois avec âpreté, souvent avec passion, mais toujours avec conviction et pour laquelle tant de voix se sont élevées, les abolitionnistes savent enfin aujourd'hui que leurs efforts et leur constance n'auront pas été vains. Aujourd'hui, pour la première fois, ils entrevoient l'issue de ce long combat, pour la première fois, ils sont en droit d'espérer que disparaîsse à jamais de notre arsenal répressif cette peine barbare, ce châtiment indigne de notre société. Depuis ces dernières années, combien de fois ont-ils tenté de se faire entendre, tant en commission qu'en séance publique, pour que la peine de mort soit abolie et qu'ainsi soit mis fin aux tourments de conscience qui étaient les nôtres à chaque annonce d'une exécution capitale [...] L'élection de François Mitterrand, le 10 mai dernier, et l'avènement d'une nouvelle majorité présidentielle sont la raison essentielle sur laquelle s'appuie l'espérance [...] C'est parce que des promesses avaient été faites par le précédent gouvernement – et notamment par son garde des Sceaux M. Peyrefitte – qu'il nous est permis de croire que ce débat est souhaité par l'immense majorité de ceux qui siègent sur les bancs de l'Assemblée nationale. Certes, pendant des années, la volonté du Parlement a été bafouée. Reculades et prétextes s'additionnaient pour sans cesse amener à répéter que nous n'étions point prêts, que l'opinion publique n'accepterait pas, qu'il fallait d'abord se préoccuper de la sécurité, pour ainsi, d'année en année, reculer l'échéance de ce qui paraissait à nos yeux indispensable pour que soient respectés les grands principes qui doivent gouverner la démocratie de notre pays. Sur le plan international – et notamment dans le cadre de l'Europe occidentale – la France était depuis trop longtemps en situation d'accusée, montrée du doigt par l'ensemble de nos partenaires qui, pour certains d'entre eux, depuis des années ont fait choix de supprimer la peine capitale [...]. Entre 1959 et 1971, les sondages dégageaient une forte majorité favorable à l'abolition. Leur sens s'est ensuite modifié mais il faut remarquer que si, en janvier 1981, d'après un sondage SOFRES, 63 % de Français se disaient favorables au maintien de la peine de mort, cette proportion est revenue à 52 %, d'après un sondage IFRES-Journal du Dimanche d'août 1981. Quoi qu'il en soit, dès lors qu'un référendum sur ce sujet n'est pas possible en l'état actuel des textes constitutionnels, et ne serait de toute manière pas nécessairement opportun – c'est du moins l'opinion de votre rapporteur – il revient aux élus, dont c'est le rôle et l'honneur, de satisfaire aux engagements qu'ils ont pris devant leurs électeurs et de permettre l'aboutissement d'un long combat. Volontairement je le crois, le gouvernement a voulu soumettre à l'Assemblée nationale un texte bref dans son exposé des motifs, mais aussi dans son dispositif [...] Le projet de loi retient le principe d'une abolition définitive et générale [...] Il n'y a pas de place aujourd'hui pour : « Je suis contre sauf » ou « Je suis contre mais ». Il n'y a de place en vérité que pour l'examen de conscience auquel chacun doit se livrer et qui, tout logiquement, aboutit à une position, certes politique, mais en harmonie avec le cheminement des Français, de chacune et de chacun d'entre nous.

Rapport établi par Raymond Forni, député socialiste du Territoire de Belfort et président de la commission des lois (1981-1985), septembre 1981

CONSIGNE

Montrez en quoi l'abolition de la peine de mort s'inscrit dans un long aboutissement de transformation de la justice mais aussi de changement de contexte politique.
Expliquez en quoi elle est au cœur d'un débat sociétal.

L'analyse du document constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

OBJECTIF 1 Connaître et se repérer

■ CAPACITÉ : Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques

En quoi l'élection de François Mitterrand constitue-t-elle une rupture dans l'histoire de la V^e République ?

Aide Dans un court paragraphe, expliquez les points suivants :

- Les facteurs politiques et économiques de la victoire de François Mitterrand.
- La dimension réformiste du programme socialiste.
- La mise en œuvre des réformes après le 10 mai 1981.

OBJECTIF 2 Contextualiser

■ CAPACITÉ : Identifier les contraintes d'un contexte historique

Dans un court paragraphe, expliquez quelles sont les mutations sociales que connaît la France entre 1974 et 1988.

■ CAPACITÉ : Mettre un événement ou une figure en perspective

- Dans un court paragraphe, présentez la loi Veil et expliquez l'avancée qu'elle représente pour les droits des femmes.
- Expliquez en quelques lignes les trois événements suivants :
 - La démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur.
 - L'abolition de la peine de mort.
 - L'épidémie de sida.

OBJECTIF 3 Conduire une démarche historique et la justifier

■ CAPACITÉ : Employer les notions et le lexique acquis en histoire à bon escient

a. Notez les notions et le vocabulaire de la page précédente avec leur définition précise.

b. Indiquez pour chaque partie du cours :

- Les éléments importants (dates, personnages, notions).
- Les grandes idées (faits historiques, causes, conséquences...).
- Savoir expliquer : les transformations de la société française, l'évolution politique de la France, les mutations du paysage culturel français.

Pour aller plus loin



À LIRE

- Mathias Bernard, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, Paris, Belin, 2015. Un ouvrage synthétique et simple d'accès pour comprendre les « années Mitterrand ».
- Philippe Poirrier, *L'État et la culture en France au XX^e siècle*, Paris, Le Livre de poche, 2000. Un éclairage intéressant sur les politiques culturelles de la France.
- Jean-François Sirinelli, *Les Vingt Décisives. 1965-1985*, Paris, Pluriel, 2012. L'ouvrage de référence sur les changements sociaux et culturels qui bouleversent la France.



À VOIR

- *120 battements par minute*, film de Robin Campillo, 2017. Au début des années 1990, des militants d'Act Up se mobilisent pour lutter contre l'indifférence générale face au sida.
 - *La Marche*, film de Nabil Ben Yadir, 2013. Le film relate de façon romancée l'histoire de la marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983.
 - *La Rupture*, téléfilm de Laurent Heynemann, 2013. Le film raconte la relation politique tumultueuse entre le président Valéry Giscard d'Estaing et son Premier ministre, Jacques Chirac, jusqu'à la démission de ce dernier.
 - *Des lendemains qui chantent*, film de Nicolas Castro, 2014. Un film sur la « génération Mitterrand » et ses espoirs parfois déçus.
- Documentaire**
- *Le Tournant : quand la gauche a cessé de rêver*, documentaire de Tristan Dessert et Clément Lacombe, 2016. Un film sur la bataille que se livrent partisans et opposants au « tournant de la rigueur », dans les deux années qui suivent l'élection de François Mitterrand.